



209 rue Nationale
59 800 Lille
03.20.06.77.41 – s3lil@snes.edu

Lille, le 25 novembre 2015

OBJET : Lettre ouverte en réponse à votre courrier électronique du 17 novembre au sujet de la réforme du collège

Madame la Présidente du CDPE du Pas-de-Calais

Vous avancez que le SNES-FSU aurait reçu la « mission de se rapprocher des parents d'élèves afin que ceux-ci organisent des réunions sur la réforme du collège » ... afin d'y défendre nos « revendications ».

C'est une accusation grave que vous portez à l'encontre du principal syndicat du second degré qui, selon vous, serait « missionné » (par qui ?!) et instrumentaliserait les parents de façon autoritaire et despotique dans le but de transmettre un discours de propagande contre la réforme du collège.

Nous prenons acte, avec un certain étonnement, de votre centralisme démocratique assumé puisque que vous ne semblez concevoir le dialogue parents-enseignants qu'à la condition qu'il obtienne votre imprimatur. Pour notre part, nous faisons vivre la démocratie à toutes les échelles de notre organisation et nos sections locales, indépendantes, ne se sentent donc heureusement pas tenues de rendre compte du dialogue qu'elles mènent avec les représentants de parents dans les établissements. Nous soutenons actuellement sans faille le combat quotidien de nos collègues qui luttent, dans la quasi-totalité des établissements, selon les modalités qu'ils jugent les meilleures, pour convaincre la communauté éducative dans son ensemble que cette réforme est menée au mépris des enseignants et contre l'intérêt des élèves.

Contrairement à d'autres organisations minoritaires, dont les positions reposent davantage sur la couleur politique que sur la défense des intérêts du service public d'Éducation Nationale et de ses usagers, le SNES est une organisation indépendante, respectueuse des parents d'élèves qu'elle cherche à informer par le tractage, la proposition de motions en Conseil d'Administration et l'organisation de réunions publiques, où le débat démocratique est toujours de mise. Vos représentants, invités à notre dernier congrès à Hénin-Beaumont, ont d'ailleurs pu le constater.

Pourtant, vous soutenez que nous faisons « parler les parents » à notre place ... Supposer que les parents que vous prétendez représenter ne sont pas en mesure d'exercer leur liberté d'opinion ni leur esprit critique, et qu'ils puissent être téléguidés par le SNES, nous paraît très hardi et méprisant à leur égard. A moins que cette accusation et votre interpellation ne traduisent la tension qui existe entre des parents sur le terrain, de plus en plus inquiets, et une FCPE nationale qui n'hésite pas à utiliser et relayer le matériel gouvernemental pour accompagner la réforme, ce qui revient à faire passer le message de la Ministre, en toute indépendance certainement...

Certains que vos propos résultent d'une fébrilité liée à l'audience croissante de nos arguments qui démontrent la nocivité de cette réforme, nous continuerons donc à en pointer tous les effets néfastes :

- Une offre d'enseignement considérablement appauvrie par la suppression des options (section Européenne ; section bilangue ; découverte professionnelle ; latin). Options que les établissements privés sous contrat continueront à proposer, ou vont créer à la rentrée 2016 pour faire concurrence à

l'enseignement public. Dans le Pas-de-Calais, 37% des bilangues sont implantées en REP/REP+ ...
Qu'en pense le CDPE 62 ?

- Pour chaque matière, le temps d'enseignement est réduit afin de mettre en place des «Enseignements Interdisciplinaires» (EPI) fourre-tout, de l'Aide Personnalisée (AP) ... prévus en classe entière et qui entraîneront une multiplication des intervenants pour des élèves ballottés entre leur groupe-classe, leur groupe d'AP et leur groupe d'EPI ! En outre, chaque élève, au cours de sa scolarité de la 6eme à la 3e, se voit retirer 5,5 H d'enseignements obligatoires. Est-ce ainsi que l'on aidera les élèves les plus fragiles ?

- Chaque collège pourra baisser ou augmenter les horaires de chaque discipline de la 5eme à la 3eme ; les EPI et l'AP pourraient aussi avoir un horaire variable selon les niveaux. Cette «autonomie» est source d'inégalités accrues entre établissements, car elle supprime de fait les grilles horaires nationales. Est-ce cela le collège de la réussite et de l'ambition pour tous prôné par la FCPE ?!

Vous le voyez, au SNES-FSU, nous n'avons nul besoin de recourir aux procédés que vous évoquez et qui sont totalement étrangers à notre culture syndicale. Nul besoin non plus d'utiliser l'invective pour faire avancer nos positions : le simple exposé du contenu des textes officiels sur la réforme suffit à convaincre ... jusque dans vos propres rangs, où le débat peut également exister : vous n'êtes pas sans savoir, Madame la Présidente, qu'un nombre croissant de Conseils Départementaux prennent position contre cette réforme du collège.

Nous constatons donc que, dans d'autres départements, un dialogue constructif avec les organisations syndicales est conduit dans le respect des positions des uns et des autres, dans la transparence et sans cette agressivité inutile qui caractérise votre message.

Ce dialogue, nous l'appelons de nos vœux, et continuerons de le susciter dans chacun des 125 collèges du Pas-de-Calais, sans opposer de façon caricaturale les personnels et les usagers (qui sont d'ailleurs parfois les mêmes), et avec le souci constant de rejeter tout diktat visant à verrouiller le débat d'idées par le haut.

C'est pourquoi, pour sa part, le SNES-FSU reste à votre disposition pour évoquer cette conception d'un collège démocratique aux antipodes de celle que veut imposer Madame la Ministre.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre attachement au service public d'Education Nationale.

Karine BOULONNE
Secrétaire académique SNES-FSU



Jean-François CAREMEL
Secrétaire SNES-FSU 62

